



ACTIVITE PARTIELLE

Mais de qui se moque VINCI ?

Ce sont encore et toujours les salariés qui vont être les dindons de la farce mais, pas que, puisqu'au travers de ces mesures particulièrement lourdes, ce sont tous les citoyens qui vont payer. Le chômage partiel ne devrait être réservé qu'aux seules entreprises où la crise est réellement prégnante. Ce qui n'est pas le cas des autoroutes VINCI puisque l'entreprise fera malgré tout beaucoup de bénéfices.

En effet en 2019 le chiffre d'affaires d'ASF a été de 3,252 milliards d'euros avec un résultat net de 1,3 milliards d'euros.

La baisse de trafic observée lors du 1^{er} confinement a été de l'ordre de 32%, ce 2^{ème} confinement a été assoupli et aura donc un impact moins important sur le trafic.

La CGT ne se fait donc pas de soucis pour les résultats 2020 qui seront très très loin de l'euro symbolique et avoisineront selon les hypothèses les plus défavorables entre 600 à 900 millions d'euros !

Pour ces raisons, et à cause du refus de la Direction Centrale de transmettre les trafics réalisés et prévisionnels aux élus lors du CSE-C extraordinaire du 5 novembre 2020, que l'instance n'a pu que constater un délit d'entrave et s'est engagée à ester en justice sous 8 jours à défaut de réponses. L'ensemble des membres du CSE-C a demandé l'annulation du projet de mise en activité partielle.

Mais de qui se moque VINCI, cette société qui, malgré des hausses constantes de trafic, continue de détruire des centaines de postes de travail tout en ayant touché le CICE pendant de nombreuses années, vient aujourd'hui quémander le "chômage partiel", parce qu'il y aurait une baisse du trafic ??? Baisse de trafic à relativiser au regard des difficultés bien plus graves connues par d'autres entreprises dans le pays ????

Jusqu'où peut donc aller la vénalité des dirigeants de VINCI-Autoroutes ?? Les salariés ont déjà été spoliés de leurs différents jours de repos, congés, CET, lors du 1^{er} confinement, aujourd'hui c'est le chômage partiel et demain est-ce le licenciement qui les attend ?

La CGT ne cautionnera certainement pas des dispositions qui une fois de plus lèseront les salariés alors que VINCI va encore afficher des bénéfices indécents et certainement se permettre de continuer à distribuer des dividendes aux actionnaires.